



N° 001/DPPC/SOGUIPAMI/2026

Conakry le, 21 Janvier 2026

## COMMUNIQUE DE LA SOGUIPAMI

Le conseil d'administration de la société Guinéenne du Patrimoine Minier « SOGUIPAMI SA » s'est réuni au siège du Ministère des Mines et de la Géologie, sis à Conakry (commune de kaloum) le 21 janvier 2026 de 12H 00 à 13H 26 GMT, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et adoption du projet d'ordre du jour ;
2. Examen et adoption du Rapport de gestion de la Direction Générale pour l'exercice 2025 ;
3. Examen et adoption du Rapport du commissaire aux comptes au titre de l'article 715 de l'OHADA ;
4. Arrêté des comptes de la SOGUIPAMI pour l'exercice 2025 ;
5. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2025 ;
6. Date de l'assemblée Générale portant décision de l'actionnaire unique ;
7. Questions diverses.

La réunion a été présidée par M. Bouna SYLLA, Président du CA, Ministre des Mines et de la Géologie.

Au terme de la réunion, le conseil d'administration a :

- Approuvé le rapport de gestion de la Direction Générale pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Approuvé le rapport du Commissaire aux comptes au titre de l'article 715 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux sociétés anonymes et aux GIE ;
- Adopté la résolution portant arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 qui se caractérisent par :

<b>Total bilan :</b>	<b>GNF : 239.182.035.238</b>
<b>Capital social :</b>	<b>GNF : 10.000.000.000</b>
<b>Capitaux propres :</b>	<b>GNF : 179.946.137.231</b>
<b>Total Chiffre d'affaires :</b>	<b>GNF : 306.977.815.088</b>
<b>Résultat Net (Bénéfice) :</b>	<b>GNF : <u>124.579.271.274</u></b>

Le conseil d'administration a proposé à l'assemblée générale ordinaire (AGO), l'affectation de GNF 100.000 000 sur le résultat de l'exercice en dividendes.

Après approbation de cette proposition par l'AGO, les comptes de la société se présenteront ainsi :

<b>Réserves facultatives :</b>	<b>GNF : 38 588 005 999</b>
<b>Dividendes à l'Etat :</b>	<b>GNF : 100 000 000 000</b>
<b>Report à nouveau :</b>	<b>GNF : 30 541 203 948 (dont GNF 5 961</b>
932 674 de report antérieur)	



Avec la mise en œuvre de cette décision, la SOGUIPAMI contribuera au budget de l'Etat pour 2026, à hauteur de **GNF 150 000 000 000** (dont **GNF 100.000 000 000 en dividendes et GNF 50.000 000 000 en impôts sur sociétés**).

Pour plus d'informations, consultez le site web de la SOGUIPAMI : [www.soguipami.net](http://www.soguipami.net)

La cellule de communication de la SOGUIPAMI



Immeuble Fria Base / Conakry - Kaloum - BP : 931 Conakry  
Tél : (+224) 623 81 53 35 / 669 30 16 16 - Email : [infos@soguipami.net](mailto:infos@soguipami.net)  
[www.soguipami.net](http://www.soguipami.net)

